

SECTION DU PARTI SOCIALISTE DE SAINT-BLAISE
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
7 mai 2009 à 19h00 au Chalet des Bleuets

1. Appel

Présent(e)s : Paola Attinger, Laurence Beck, Jean-Claude Berger, Jacques-Edouard Cuche, Jean-Michel Dessibourg, Ernest Grimm, Shirley Hoffmann Rossel, Alain Jeanneret, Philippe Juvet, Vivian Juvet, Serge Mamie, Sandrine Minguely, Claudia Perregaux, Eric Ryser, Philippe von Bergen, Lorenzo Zago

Excusés : Pascale Giron, Olivier Blanchoud, Marie-Carmen Marti Corral, Denis Struchen

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2008

PV accepté à l'unanimité.

3. Rapport de caisse et de gestion du chalet "les Bleuets"

- Rapport de Ernest Grimm, intendant :
Ernest rapporte que la fréquentation du chalet est bonne. Il est heureux que la section de Saint-Blaise y vienne un peu plus régulièrement.
Il rappelle que le chalet peut être loué et que l'on peut lui demander de faire à manger. Il reste encore un peu de bois à scier. Cela fait, Ernest achètera le bois pour le chalet. Sa santé ne lui permet plus de débiter seul le bois nécessaire.
Il fait remarquer que la vue sur le lac a été quelque peu éclaircie par une coupe juste devant le chalet.

- Rapport de Jacques-Edouard Cuche, caissier
voir rapports en annexe.

Les rapports concernant le chalet sont acceptés par acclamation et décharge est donnée au caissier.

Le comité de gestion du chalet est ensuite ré-élu : Pierre Leu, J.-E. Cuche et Denis Struchen. L'intendant est reconduit dans ses fonctions avec les remerciements de l'assemblée.

4. Rapport de la présidence

Pour la seconde année consécutive, la présidence a été assurée par Paola et Jean-Claude. Paola présente la première partie du rapport de présidence.

Élections communales :

La section du PS de Saint-Blaise a présenté une liste de 13 noms.

Elle a obtenu 14 sièges.

Claudia Perregaux a accepté le siège à repourvoir.

Denis et Alain sont entrés au Conseil communal.

Deux sièges étaient donc à nouveau à repourvoir.

Marie Carmen Marti Corral et Eric Ryser sont entrés au Conseil général.

Pour la première fois, autant de femmes que d'hommes siègent dans les rangs du Conseil général pour le PS !

Élections cantonales :

Dépouillement : il est à souligner que le parti a fourni dans le délai imparti une liste pour le dépouillement. La section est peut-être petite, mais elle agit de manière responsable, ce dont elle peut être fière !

Apéritif Nouvel an :

L'apéritif du nouvel an a vécu une nouvelle formule, un peu plus sportive : apéro debout dans l'entrée du bâtiment du port. La clef du local prévu, à l'étage, manquait en effet à l'appel. Heureusement la bonne humeur était, elle, présente et notre co-présidente remercie Ernest pour le ravitaillement durant ce bel effort.

Groupes thématiques :

Lors de la dernière législature, des groupes de travail avaient été mis sur pied.

Le 2 juin dernier le comité a souhaité renouveler l'expérience en proposant la formation de groupes de thématiques reprenant les 4 axes de la campagne pour les communales:

- horaires et bâtiments scolaires ;
- aménagement du centre du village ;
- infrastructures pour la jeunesse ;
- énergie et environnement.

Seul le groupe « centre du village » n'a pas vu le jour.

Les groupes se sont réunis 2x en plénum.

Deux groupes fonctionnent comme aide aux commissaires qui siègent dans les commissions ad hoc, à savoir Olivier pour les Fourches et Paola pour Vigner. Cette manière de faire fonctionne bien et les commissaires sont moins isolés.

Le groupe énergie a été devancé par le Conseil communal à qui il adresse ses félicitations : il mettait en effet sur pied une motion inter-partis pour demander à la commune de s'engager sur la mise en route d'une démarche Cité de l'énergie. Alain a annoncé lors du dernier Conseil général que c'était chose faite ! Paola lui adresse ses félicitations.

Pour l'instant ces groupes s'auto-gèrent. Il faudra envisager un retour de leur part.

Conseil Communal :

Paola souligne que même s'il pourrait parfois être souhaitable que les choses avancent plus vite, le fonctionnement du Conseil Communal est plus satisfaisant qu'auparavant. Une rencontre fructueuse a eu lieu entre nos deux co-présidents et les deux membres socialistes du Conseil communal afin que ces derniers puissent exprimer leurs attentes vis-à-vis du groupe.

Paola s'interroge sur le bien fondé d'un plan de législature, comme en possède par exemple Corcelles-Cormondrèche. Le 2 juillet prochain le plan d'investissement de Saint-Blaise sera présenté au CG, mais il ne met pas en lumière les axes que le CC fixe à son action. Paola espère que le CC saura désigner clairement les dossiers dans lesquels il doit s'investir prioritairement.

Pour information, le plan de législature de Corcelles-Cormondrèche peut être consulté sous : <http://corcelles-cormondreche.ne.ch/d2wfiles/document/806/5016/0/note-plan%20de%20l%C3%A9gislature%202008%20-%202012.pdf>

Commission scolaire :

Toujours lors du prochain CG, les Conseillers généraux devront désigner les 2 représentants du CG au conseil d'établissement scolaire. Ce faisant la page des commissions scolaires sera tournée. Ce sera l'occasion de remercier tous ceux et toutes celles qui se sont investis plus qu'abondamment dans la bonne marche de l'école de notre village. Paola remercie d'ores et déjà nos représentants actuels, à savoir : Myriam Da Costa, Shirley Hofmann Rossel et Laurent Inversin.

Jean-Claude prend la parole pour présenter la seconde partie du rapport de présidence.

Contacts inter-partis :

les radicaux ont pris contact au sujet de la présidence de la police du feu. La séance qui en a découlé a été constructive. Elle a permis de revoir ce poste afin de l'alléger. Après redéfinition des aides disponibles et discussion avec Jean-Michel, celui-ci a accepté le poste et n'a jamais eu à faire appel au soutien proposé ! Les échos à l'égard de son engagement sont très positifs. Jean-Claude remercie Jean-Michel.

Poste :

Jean-Claude remercie Marianne Frund qui nous avait fait part de la nouvelle distribution du courrier, le centre de distribution se trouvant à présent localisé à Marin. Suite à des contacts avec les libéraux-radicaux, une interpellation inter-partis a vu le jour.

Label Cité de l'énergie :

Les contacts concernant ce thème ont été bons. La base du parti libéral-radical semblait moins convaincue que le comité, mais l'accueil était positif. Cependant ce sujet avait été mis en veilleuse durant les élections et le Conseil communal a pris les devants comme nous l'avons vu.

Conseil général :

La disposition des tables lors des deux derniers CG a évolué de manière positive puisque la première fois un abîme semblait séparer les deux partis restants. Lors du dernier conseil, l'écart s'était heureusement réduit. Il faudra privilégier les discussions si les socialistes veulent faire passer leurs idées et si nous voulons travailler dans l'intérêt du village.

Élections Cantonales :

Jean-Claude commente les résultats décevants des dernières élections cantonales. Il remercie Nathalie Fellrath qui a coordonné les envois pour l'Entre-deux-Lacs et également la sortie en char des candidats. Il souligne les difficultés occasionnées par la distribution du courrier par la poste de Marin. Le système est nettement moins souple qu'avant.

Le 6 mai a eu lieu la séance d'organisation des nouvelles commissions. Jean-Claude est membre de la commission RPT qui étudie la péréquation confédération-cantons. ainsi que de la commission pétitions et grâces.

4b. Rapport du caissier

Rapport en annexe

4c. Rapport des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs des comptes, Mme Sandrine Minguely et M. Philippe Juvet, en remplacement de M. Laurent Inversin, ont vérifié les comptes de la section qu'ils qualifient d'excellents et dont ils recommandent l'approbation. De vifs remerciements sont adressés au caissier Jacques-Edouard Cuhe. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier. Le compte USB sera clôt et un nouveau ouvert à la Raiffeisen.

5. Élections et nominations statutaires

Le comité est réélu comme suit :

- Coprésidence : Paola Attinger et Jean-Claude Berger
- Secrétaire: Laurence Beck
- Caissier : Jacques-Edouard Cuhe
- Conseiller communal : Denis Struchen
- Conseiller communal : Alain Janneret-Grosjean
- Assesseur: Serge Mamie
- Assesseure : Claudia Perregaux en remplacement de Lorenzo Zago
- Assistent également aux comités en temps que chef de groupe et cheffe de groupe adjointe : Olivier Blanchoud et Shirley Hoffmann Rossel.

Le comité est reconduit par acclamations.

Vérificateurs des comptes :

- Premier vérificateur : Philippe Juvet
- Deuxième vérificateurs : Eric Ryser
- Suppléant : Philippe von Bergen

6. Modification des statuts

- Il est demandé à l'assemblée générale que la convocation à la dite assemblée puisse être faite par courriel.
Modification acceptée.

7. Activités 2009 de la section

- Journée des familles.
30 août 2009.
Ernest proposera des viandes et des salades. Prix entre 10 et 12 francs.
Confirmer à Ernest si l'on veut une salade de fruit ou si l'on amène des desserts.
Apéro offert par la section.
Boissons sur place à un prix modique.
- Apéro du Nouvel An.
Début janvier 2010

7. Divers

Jean-Michel cherche un remplaçant pour M. Gachet à la police du feu.

Jean-Claude distribue une information sur les commissions existantes au niveau du PSN. Laurence annonce qu'elle ne participera plus à la commission « école ». Shirley se dit intéressée à y entrer.

Rappel : il n'y a aucune obligation à assister à ces commissions, mais il est très intéressant d'avoir un autre regard sur des sujets qui peuvent aussi intéresser parfois la commune.

Philippe Juvet regrette la stratégie du PS pour les dernières élections cantonales. Mme Lebel Calame aurait peut-être permis à la gauche de garder la majorité.

Un grand merci aux personnes présentes à l'Assemblée et un excellent appétit !

La secrétaire
Laurence Beck